

ANNEE 1961 - 0 - N° 53 /PR.SGCM

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Loi n°60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;
- VU le Décret n°381/PCM du 29 Décembre 1960 portant formation du Gouvernement de la République du Dahomey ;

DECRETE :

ARTICLE 1er - M. Bertin BORNA, Ministre de la Fonction Publique et du Travail est chargé de l'intérim du Ministre de la Justice et de la Législation pendant la durée de l'absence de Me Joseph KEKE.

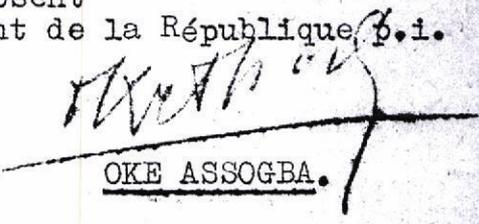
ARTICLE 2 - Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.

PORTO-NOVO, le 20 FEVRIER 1961

Pour le Président de la République  
absent  
Le Vice-Président de la République (p.i.)

AMPLIATIONS :

P.R.	15
S.G.C.M.	3
Tous Ministères	12
J.O.R.D.	1
A.N.	2

  
OKE ASSOGBA.